

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUET TENUE LE MARDI 23 JUILLET 2019 À 12 h
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Rosaire Labrie, Camille Gionet, Yves Roy, Mariette Paulin,
Marie-Soleil Landry et Daniel Mallet

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : trois (3) personnes dans la
salle dont un (1) journaliste, ainsi que Marc Duguay, directeur
général, Julie Jacob, secrétaire municipale et Annie Lanteigne,
adjointe exécutive

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée
à l'ordre vers 12 h.

2019-156

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le
conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter l'ordre du
jour tel que proposé. Adoptée

2019-157

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2019-158

Lecture dans son intégralité de
l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant
l'arrêté de zonage de Caraquet »
- Agrès de pêche

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et
appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de
faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à
l'entreposage extérieur des agrès de pêche. Adoptée

2019-159

Acceptation de la lecture dans
son intégralité de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » - Agrès de
pêche

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée
par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter la
lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté
modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à
l'entreposage extérieur des agrès de pêche. Adoptée

2019-160

Troisième lecture par son titre et
adoption de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » - Agrès de
pêche

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et
appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de
faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté
intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet »
quant à l'entreposage extérieur des agrès de pêche, et que
cet arrêté porte le numéro 356. Adoptée

2019-161

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » - Roulottes de voyage (utilisation résidentielle)

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » quant à l'utilisation résidentielle des roulottes de voyage. Adoptée

2019-162

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » - Roulottes de voyage (utilisation résidentielle)

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » quant à l'utilisation résidentielle des roulottes de voyage. Adoptée

2019-163

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » - Roulottes de voyage (utilisation résidentielle)

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » quant à l'utilisation résidentielle des roulottes de voyage, et que cet arrêté porte le numéro 354. Adoptée

2019-164

Résolution visant à soumettre l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux – Roulottes de voyage (utilisation résidentielle)

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie;

CONSIDÉRANT QUE l'article 112(1) de la Loi sur l'urbanisme exige que le Conseil demande l'approbation d'un plan municipal par le ministre;

CONSIDÉRANT QUE cet arrêté répond aux conditions prescrites par la Loi;

II EST RÉSOLU que la secrétaire municipale, au nom et pour le compte du Conseil, présente au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux une demande d'approbation de l'arrêté no. 354 conformément aux exigences du paragraphe 112(2) de ladite Loi. Adoptée

2019-165

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Roulottes de voyage (utilisation résidentielle)

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à l'utilisation résidentielle des roulottes de voyage. Adoptée

2019-166

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Roulottes de voyage (utilisation résidentielle)

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à l'utilisation résidentielle des roulottes de voyage. Adoptée

2019-167

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Roulottes de voyage (utilisation résidentielle)

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant à l'utilisation résidentielle des roulottes de voyage, et que cet arrêté porte le numéro 355. Adoptée

2019-168

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » - Roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » quant aux roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île. Adoptée

2019-169

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » - Roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » quant aux roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île. Adoptée

2019-170

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » - Roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » quant aux roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île, et que cet arrêté porte le numéro 352. Adoptée

2019-171

Résolution visant à soumettre l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » au ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux – Roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Yves Roy;

CONSIDÉRANT QUE l'article 112(1) de la Loi sur l'urbanisme exige que le Conseil demande l'approbation d'un plan municipal par le ministre;

CONSIDÉRANT QUE cet arrêté répond aux conditions prescrites par la Loi;

II EST RÉSOLU que la secrétaire municipale, au nom et pour le compte du Conseil, présente au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux une demande d'approbation de l'arrêté no. 352 conformément aux exigences du paragraphe 112(2) de ladite Loi. Adoptée

2019-172

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant aux roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île. Adoptée

2019-173

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant aux roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île. Adoptée

2019-174

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » quant aux roulottes de voyage en zone villégiature de la rue de l'Île, et que cet arrêté porte le numéro 353. Adoptée

2019-175

Plan quinquennal 2020

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'accepter et de soumettre à la province le plan quinquennal 2020 pour les routes désignées provinciales. Adoptée

2019-176

Entente avec le CCNB-PA –
Piscine Gérard-Saint-Cyr

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'accepter le protocole d'entente 2020-2024 pour la piscine Gérard-Saint-Cyr du Collège communautaire du NB – Campus Péninsule acadienne. Adoptée

2019-177

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2019-178

Suivi des dossiers

Aucun suivi des dossiers

2019-179

Présentation et intervention du
public

Monsieur Jacques Ph. Lanteigne remercie le conseil municipal pour l'adoption de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage quant aux roulottes de voyage en zone villégiature dans la rue de l'Île.

Monsieur Luc Richard exprime son désaccord envers la décision du conseil municipal concernant le refus d'entreposage extérieur des agrès de pêche sur les lots vacants. Monsieur Richard demande également des éclaircissements quant aux droits des pêcheurs récréatifs en zone résidentielle. Il termine en mentionnant qu'il a fait ouvrir un dossier à Patrimoine Canada et à la province pour faire reconnaître les agrès de pêche comme étant patrimoniaux.

2019-180

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 12 h 23.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE